

EN GUISE DE PRÉFACE...

En publiant le premier numéro de notre revue, nous avons déclaré :

La revue des Archives Internationales de la Danse se présente sous le signe de l'imperfection. Nous n'avons aucun programme précis à imposer à nos lecteurs,

Parce que

dans le domaine de l'histoire de la danse, il n'existe rien de complet ni de parfait,

Parce que

la plupart des ouvrages traitant ces sujets sont baclés, sont des démarcages, ou, très souvent, des résumés d'articles de journaux.

De plus

les méthodes d'investigation sont, pour la plupart, arbitraires et individuelles.

Les études se poursuivent au petit bonheur, et chacun suit son propre chemin.

Enfin, jusqu'ici personne n'a émis, ni des systèmes acceptables, ni des principes généraux de travail permettant de tenter d'une manière rationnelle, l'élaboration d'une histoire complète de la danse.

Une expérience de deux ans a confirmé nos assertions.

Nous recevons journallement des apports à l'histoire de la danse, ou à une de ses disciplines, contributions de haute valeur. Mais, presque toujours, les thèses sur lesquelles ces études sont construites sont nettement contradictoires. On pourrait dire : autant d'auteurs, autant de doctrines ou hypothèses.

La confusion est complète.

En présence de cette masse de documents non contrôlés, et convaincus de l'imperfection des moyens actuels d'investigation, nous nous refusons à prendre parti et de nous ériger en juges. Nous acceptons ici toutes les opinions, en réservant à tous les chercheurs les droits de la critique. Qu'ils les admettent, les révisent ou les rejettent : nous défendrons leur indépendance.

Notre méthode à nous est en quelque sorte cartésienne. Sans nous laisser influencer par des idées préconçues, admettant la tradition seulement sous bénéfice d'inventaire, nous voulons tout reprendre par la base et nous affirmons ici hautement le droit du libre examen et de la critique impartiale.

Par conséquent, nous avons tenu à publier dans le présent numéro le maximum d'études sur les Danses Populaires, dues au labeur de compétences ou chercheurs passionnés. Nous laissons aux érudits et aux historiens le soin de tirer les enseignements que comporte l'ensemble de ces documents.

Pierre TUGAL.

De toutes les études sur la danse, au sens complexe de ce terme, celles qui touchent aux questions de folklore et aux origines populaires sont parmi les plus attachantes et les plus riches en enseignements divers. Nous avons là, en effet, la danse placée dans son véritable milieu, liée à la vie quotidienne et à ses activités spirituelles ou matérielles, et non plus séparée artificiellement de son objet, de son essence, et de ses moyens, telle un fétiche.

Ce numéro spécial des Archives Internationales de la Danse, consacré aux danses populaires, est donc le bienvenu, surtout s'il peut activer les recherches faites dans ce domaine. Mais il y a là une question de méthodologie qui est des plus importantes, et d'un intérêt primordial. Du point de vue de l'ethnologie, je dois dire que les principes qui ont guidé la plupart des auteurs sont partis d'un point de vue faux.

Tout d'abord, il me faut remercier les Archives qui me permettent d'exposer cette thèse.

Il s'agit de l'histoire et de l'étude de la danse.

Elles ne sont encore qu'à leur début, mais c'est une raison de plus pour y mettre un certain ordre. Jusqu'ici, les historiens de la danse se sont tous cantonnés dans un même domaine, et n'ont fait qu'œuvre littéraire, c'est-à-dire vaine du point de vue de l'étude vivante, de la science.

Si l'on s'intéresse activement à la danse, deux positions seules sont possibles : ou d'en parler poétiquement et merveilleusement, ou de l'étudier, c'est-à-dire faire œuvre de science. C'est pour cela qu'une besogne d'historien est, sinon inutile, du moins prématurée. Une question telle que celle des Danses Populaires n'est pas l'affaire des érudits, mais des biologistes, sociologues, physiologistes, etc. L'observation directe doit primer tout : il faut partir du connu vers l'inconnu, et non faire le contraire.

Ayant fait ces réserves, je me sens d'autant plus libre de dire tout l'intérêt et l'utilité qu'ont les documents suivants, effort qui sera continué dans un second numéro.

Alfred SMOULAR.